# Jean Bourgeon

# Un village au Pays Nantais

# **Treillières**

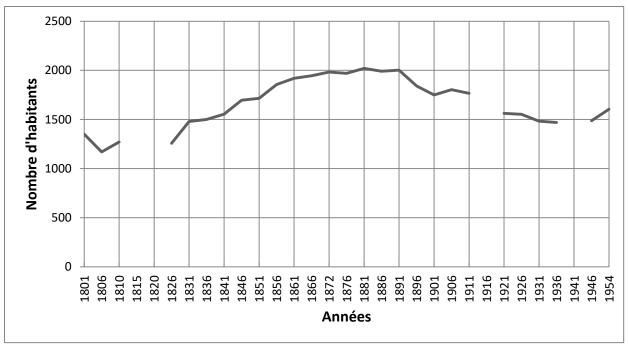
Deuxième partie : De 1800 à 1845

# Chapitre 1 : De naître à mourir

L'enfance: 1801 – 1851

La maturité: 1852 – 1880

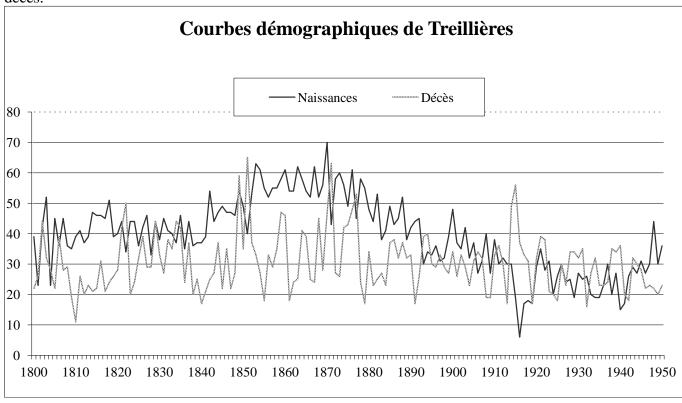
Vers une vieillesse prématurée : 1880 - 1914



Evolution de la population de Treillières de 1801 à 1954

En 1801, 1 360 Treilliérains sortaient de la Révolution pour entrer dans le 19<sup>e</sup> siècle. En 1936, à la veille du second conflit mondial du 20<sup>e</sup> siècle, ils étaient 1 470.

A la lecture de ces chiffres, l'historien distrait pourrait se croire en présence d'une société figée dans une campagne immobile. Il n'en est rien! D'un cataclysme à l'autre, la communauté treilliéraine a vécu à la façon d'un homme qui croît et se développe avant de décliner jusqu'à mourir. Un homme avec ses joies et ses peines, ses explosions de vie et ses douleurs, ses tumultes de jeunesse et ses crises de confiance. Émotions perçues comme autant de pulsations sur l'étrange cardiogramme que dessinent les courbes des naissances et des décès.



### L'enfance : 1801-1851

De 1806 à 1851 la population de Treillières connaît une croissance alerte (10% par an) où alternent crises démographiques et explosions de vitalité. Ainsi le rythme de l'Ancien Régime survit mais plus lent et plus atténué.

#### Une vitalité en liberté surveillée

La natalité, bien que forte (29‰), est déjà inférieure à celle de l'Ancien Régime. Le nombre moyen d'enfants par mariage passe de 4.3 au 18<sup>e</sup> siècle à 3.3. Faut-il voir dans cette baisse un effet des campagnes malthusiennes lancées par quelques notables encourageant les hommes à faire des épargnes et non des enfants ? Pas vraiment. A l'époque les couples ne savent pas maîtriser leur sexualité : 80% des femmes ont leur dernier enfant entre 38 et 45 ans (dont 60% entre 40 et 43 ans). Celles (45%) que la mort épargne jusqu'à la ménopause ont autant d'enfants que la nature le permet, compte tenu d'un intervalle de deux ans entre chaque naissance en début de mariage et de trois ou quatre ans entre les dernières couches. Dans ces conditions on peut s'attendre à des familles nombreuses. C'est parfois le cas. Le 3 juin 1834, Joseph Peccot âgé de 27 ans épouse Julienne Jallais, 18 ans. Un an plus tard on baptise leur premier enfant, Pierre. Le dernier et douzième enfant, Alexandre, naîtra en 1859 alors que quatre de ses frères et sœurs ont déjà disparu.

Des familles aussi prolifiques restent exceptionnelles. Trop souvent la mort brise le couple et, quand le survivant se remarie, le rythme de la vie est brisé (1.4 enfant par couple composé d'un veuf ou d'une veuve). La vitalité débordante du couple Peccot s'explique d'abord par le jeune âge de l'épouse qui, mariée à 18 ans, dispose, en l'absence de toute méthode contraceptive, d'environ 25 années pour avoir des enfants. Ceux qui ne désiraient pas avoir une descendance trop nombreuse n'avaient trouvé comme solution que le retard de l'âge au mariage. Ce phénomène déjà constaté sous l'Ancien Régime est encore accentué dans la première partie du 19<sup>e</sup> siècle. L'âge au premier mariage (excluant donc les remariages) passe pour les garçons de 25.5 ans au 18<sup>e</sup> siècle à 28.1 ans entre 1800 et 1851, et pour les filles de 24 ans à 26.5 ans. Un retard de 2.5 ans au mariage c'est une naissance en moins!

#### Victoire sur la mort

La croissance de la population treilliéraine dans la première moitié du siècle n'est donc pas due à une explosion de la vie mais à une victoire sur la mort.

Victoire toute relative car si le taux de mortalité est inférieur à celui du département (20.2‰ contre 22.9‰) il reste encore élevé. Mais par rapport au siècle précédent le progrès est bien réel! La mortalité infantile (0-1 an) et la mortalité juvénile (1-9 ans) chutent de moitié ce qui permet à 61% des membres d'une classe d'âge d'atteindre 20 ans contre 55.1% au 18<sup>e</sup> siècle. Progrès surprenants car le bilan sanitaire porte lourdement l'héritage des siècles antérieurs et reste très insuffisant.

En 1851 le département de Loire-Inférieure dispose de 263 médecins, soit un praticien pour 2 032 habitants. C'est peu et Treillières devra attendre le 20<sup>e</sup> siècle pour avoir un « docteur » à demeure! La mobilité compensa la rareté et, pendant toute la première moitié du siècle, les médecins se déplacèrent beaucoup pour soigner, vacciner mais aussi pour comprendre les maladies, les épidémies dans leurs causes et leurs développements. Cela nous vaut des rapports détaillés, statistiques et graphiques à l'appui, sur l'état sanitaire des campagnes nantaises. Le 15 novembre 1849, Eugène Bonamy rend au Conseil d'Arrondissement un rapport en sept pages sur l'épidémie de dysenterie qui a ravagé Treillières. Le 15 février 1846, le docteur Charles Rouxeau fait paraître une étude sur l'état

sanitaire de Couëron. Ces observateurs attentifs décrivent des conditions de vie qui n'ont guère évolué depuis les siècles précédents :

« Qu'est-ce donc généralement qu'une ferme isolée ou groupée avec d'autres chaumières qui constituent un village? Procédons de l'extérieur à l'intérieur. Nous trouvons d'abord devant cette habitation un emplacement plus ou moins grand occupé par un bourbier souvent naturel, quelquefois formé de main d'homme, toujours entretenu à dessein, et dans lequel pourrissent et fermentent de la paille, des ajoncs, des feuillages et autres débris de végétaux. C'est là une grande partie des engrais que les paysans emploient pour leurs terres.... Dans tous les villages on rencontre ces mares fangeuses qui souvent débordent dans les habitations : on en voit à toutes les portes et souvent c'est un long cordon qui borde une rangée de fermes où l'humidité se trouve continuellement entretenue et quelle humidité!

Entrons dans ces habitations assises au milieu des cloaques dont nous venons de parler et voyons si nous trouverons des conditions plus salubres. Non. Le sol généralement plus bas que la rue est constamment imprégné d'humidité qui s'y infiltre du dehors, qui y est apportée par ceux qui entrent, d'eau qui y est jetée à tout moment, sans égard pour les inconvénients qui peuvent en résulter. Puis dans un coin de la maison vous trouverez infailliblement une mare au milieu de laquelle sont les jarres d'eau nécessaires au ménage. Parlerai-je encore des immondices de toute sorte accumulées par la paresse et la saleté. De ce sol de boue glissant, infect parfois s'élèvent nécessairement des vapeurs malfaisantes dont le foyer est sans cesse alimenté par les causes que je viens de mentionner. Une autre circonstance qui vient encore ajouter au froid humide qui règne dans les maisons de campagne, froid si nuisible, si funeste dans son influence sur la naissance et la montée des maladies c'est la manière dont ces maisons sont percées. La plupart n'ont pas de fenêtres ; les seules ouvertures qu'on y rencontre sont deux portes diamétralement opposées, dont l'une reste constamment ouverte, quelque soit le temps et qui souvent ferment d'une manière fort incomplète laissant passage à la pluie et à ces courants d'air si féconds en névralgies, en douleurs rhumatismales, en affection de poitrine, etc. Pour obvier à ces inconvénients qu'ils ont parfaitement senti du reste et dont ils redoutent les effets surtout pendant la nuit, les gens de campagne, dans beaucoup d'endroits ont des lits complètement enveloppés de nattes ou de planches dont celles qui forment le ciel sont souvent à peine à 50 centimètres des couvertures. Enfermés là dedans comme dans une boîte ces pauvres gens respirent en dormant un air lourd, non renouvelé qui devient une source d'affections de différentes natures, affections qu'il serait si facile d'éviter en adoptant des lits plus aérés qui réuniraient à une plus grande salubrité l'avantage de n'être pas plus dispendieux » (Charles Rouxeau, 1846).

« Les logements offrent les défauts signalés dans tous nos rapports, se résumant ainsi : ouverture insuffisante ; volume d'air trop petit ; ventilation entravée par la présence de beaucoup de grands meubles et par les rideaux presque toujours fermés. Ajoutons pour les habitants de Treillières une disposition très fâcheuse des lits. La paillasse et les autres parties qui composent le dedans du lit sont élevées jusqu'à 30 ou 40 centimètres de la carrée, qui est en planches et pleine, de sorte que les personnes qui y reposent , entourées comme elles le sont toujours de leurs épais rideaux, se trouvent emprisonnées dans une espèce de cellule ayant deux mètres de long sur un peu plus d'un mètre de large et seulement 30 à 40 cm de hauteur. Il est inutile d'insister sur l'insalubrité d'une pareille disposition » (Eugène Bonamy, 1849).

Comment s'étonner que les affections de l'appareil respiratoire (bronchites et pneumonies surtout) constituent le quart des maladies recensées alors et soient aussi les plus meurtrières ? Le calendrier confirme le diagnostic. Pour toute cette époque les mois humides

et froids, qui vont d'octobre à avril, sont ceux qui enregistrent le plus de décès (avec un maximum en février) tandis que l'on a moitié moins de risques de mourir de mai à août.

Cette population mal protégée des rigueurs du temps est aussi mal alimentée : « Les habitants se nourrissent mal, la viande de boucherie est une rareté pour eux ; le lard même n'est à l'usage que de ceux qui ont une certaine aisance. Ils consomment au contraire une grande quantité de fruits et de cidre, cet automne notamment ils ont beaucoup de cidre nouveau » (E. Bonamy ).

Après les affections respiratoires, les maladies de l'appareil digestif (embarras gastriques, gastralgies) sont les plus répandues et contribuent à l'affaiblissement de corps soumis aussi à de nombreuses affections rhumatismales et autres maladies de peau... pour ne citer que les plus fréquentes.

Les témoignages du corps médical le confirment : du 18<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> siècle il n'y a pas rupture dans les conditions de vie, mais continuité dans la médiocrité.

# La « peur bleue » et autres fléaux

Autre persistance de l'Ancien Régime dans cette première partie du 19<sup>e</sup> siècle, les épidémies, qui se font quand même plus rares et moins meurtrières. Les grands clochers de la mort deviennent des clochetons qui égrènent leur sinistre carillon en 1834, 1849 et 1851.

L'épidémie prend deux visages : le choléra et la dysenterie. Le choléra ravage l'agglomération nantaise en 1832 tuant 1 065 personnes. Il épargnera Treillières après avoir suscité un réflexe salutaire des autorités municipales. Le 23 avril 1832 le Conseil municipal, pour se prémunir contre la maladie et en l'absence de pharmacien (le plus proche était à La Chapelle-sur-Erdre), décide d'acheter pour 100 francs de médicaments.

En 1834 la « peur bleue » (le choléra) réapparaît accompagné d'une vieille complice habituée des lieux : la dysenterie.

« Le malheureux fléau de la dysenterie par suite du choléra a régné et règne encore dans la commune de Treillières et en quelques villages a dépeuplé même vidé des maisons. La mauvaise nourriture le dénuement des choses les plus nécessaires dans leur maladie et la terreur occasionnée par le mal ont avec peu d'habitude pour la soigner causé des pertes que des secours ne pourront jamais réparer... » (Lettre du maire au préfet, 30 décembre 1834).

# DE LA DYSSENTERIE,

DES MOYENS DE LA PRÉVENIR,

Et de la conduite à tenir, lorsqu'elle est développée.



La dyssenterie, qui paraît presque chaque année dans nos contrées, y ferait bien moins de ravages, si les malades voulaient suivre un régime convenable et s'abstenir d'une foule de mauvais remèdes, qui leur sont conseillés par des gens entièrement étrangers à l'art de guérir.

Si quelquefois la dyssenterie atteint des personnes qui n'ont commis aucune imprudence, il n'en est pas moins vrai que la plupart du temps elle reconnaît pour causes des excès de boissons, ou un mauvais régime alimentaire. On peut donc trèssouvent s'en garantir en tenant une conduite régulière et en ne faisant usage que d'aliments sains.

L'eau pure et surtout l'eau bourbeuse, le cidre aigre ou poussé, le vin doux non fermenté, l'eau-de-vie, le fruit cru et à moitié mûr, principalement les pommes, les pêches, le melon, le raisin vert, enfin l'ivresse, peuvent très-souvent produire la dyssenterie. Il est donc bon de s'abstenir de tout cela,

(2)

et de mélanger un peu de vin ou d'eau-de-vie avec l'eau dont on fait usage, pendant que cette maladie règne épidémiquement. Les aliments échauffants ou indigestes sont sévèrement défendus; ainsi, on doit rejeter le lard salé, la soupe de lard ou de boudins, les sardines frites, la bouillie de mil.

Il faut aussi se garantir de l'humidité, et pour cela se vêtir chaudement, ne point se coucher sur l'herbe mouillée, reprendre ses vêtements dès qu'on cesse de travailler, les changer de suite quand ils sont trempés par la pluie, et si le corps est en sueur ne point se mettre entre deux portes et ne point boire d'eau froide; il faut aussi éviter avec soin la fraîcheur du soir.

Les eaux croupissantes, les fumiers, les charognes qu'on laisse souvent près des habitations peuvent encore développer la dyssenterie; on doit donc s'empresser de faire disparaître ces causes puissantes de maladies.

Quand on a la dyssenterie, il faut de suite se mettre au lit et le garder pendant tout le temps qu'on est malade. Il faut éviter de sortir de la maison le corps presque nu, pour satisfaire aux besoins naturels; car la moindre fraîcheur augmenterait le mal. Si l'on souffre peu et que l'on ait faim, il faut prendre, deux ou trois fois par jour, pour toute nourriture, quelques cuillerées d'une panade ou mitonnée très-claire, et, si on le désire, blanchir la tisane avec un peu de lait doux; mais si l'on a de la fièvre avec de violentes coliques, il ne faut absolument rien manger, et ne pas craindre, pour cela, de mourir de faim. Dans tous les cas, il est bon d'appliquer sur

Du 15 septembre au 31 décembre, l'épidémie fit 25 morts. Le bureau de bienfaisance établit une liste des victimes et sollicita une aide de la préfecture pour les familles les plus touchées : « Jean Railly a perdu sa mère et deux de ses enfants. Jeanne Moulet veuve de Jean Grelier est morte et laisse trois enfants. Louis Moulet a perdu sa belle-mère, deux de ses enfants et un neveu tous de la même maison. Marie Genetel veuve Chartier a perdu deux enfants et sa sœur, reste avec trois enfants à charge. Marie Brétéché a perdu son époux Jean Clouet, est restée veuve avec deux petits enfants et elle est prête d'accoucher. Pierre Moreau a perdu son épouse Anne Briand, il reste veuf avec six enfants en bas âge... », et la triste litanie continue, complainte d'une population mutilée et désorientée après le passage du fléau.

En septembre 1835 la dysenterie réapparut. Le curé lut en chaire une note intitulée : « Conseils aux habitants de la campagne qui veulent se préserver de la dysenterie et premiers soins à donner à ceux qui en sont atteints ». Ces conseils furent-ils suivis ? Le maire nota : « beaucoup de personnes en sont atteintes mais aucune n'y a encore succombé ».

Après un répit de quatorze années, « ...vers le 14 octobre 1849 la maladie envahit Treillières frappant d'abord les villages de Muson et de La Guittonais tous deux limitrophes du grand village de La Paclais, commune de Vigneux fort maltraitée par la dysenterie depuis la fin du mois d'août. Dans ces deux villages il y eut beaucoup de malades mais un seul succomba. Partie de ce point la dysenterie se répandit régulièrement vers le sud-est gagnant La Renaudière puis Des Fosses, hameau composé de trois métairies où trois personnes moururent, puis La Gréhandière qui perdit deux de ses habitants et La Barre assez grand village dans lequel presque toute la population fut atteinte et qui compta aussi deux décès. De La Barre la maladie gagna La Houssaye située au sud...le jeune Moreau, de La Houssaye, est allé voir une de ses parentes à La Barre... il a communiqué avec plusieurs personnes atteintes bien qu'il eût une grande frayeur de gagner la dysenterie; puis il est revenu dans son village où l'épidémie n'avait pas pénétré; il a été pris de dysenterie deux jours après; bientôt sa sœur et son frère, demeurant avec lui ont été frappés de la même maladie; le frère seul est mort... bientôt la commune fut envahie à peu près sur tous les points ».

« Vers la fin de novembre l'épidémie était terminée; il ne restait plus en traitement que d'anciens malades. Le chiffre des décès imputables à la dysenterie est de 15 ou 1/135 de la population totale... comme à l'habitude cette maladie s'est développée à la fin de l'été et dans l'automne, sous l'action combinée des différentes influences qui se font sentir alors comme : excès de fatigue pour serrer les récoltes et en préparer de nouvelles, variations de température ; alternative du chaud et du froid, mauvaise nourriture ; abus de vin et de cidre nouveaux... » (E. Bonamy).

Ce rapport de Bonamy, médecin chargé de suivre le déroulement des épidémies par le conseil d'arrondissement, marque une date dans la lutte contre le fléau. On s'attaque au mal rationnellement. Le praticien détaille les symptômes observés, analyse les causes, suit le phénomène de la contagion, préconise des remèdes et fait en sorte que les malades puissent se les procurer. Treillières ne disposant pas de médecin ni de pharmacien, un petit dépôt de médicaments, payés par la préfecture, fut confié au curé. On pouvait se les procurer en présentant un bon signé du maire. Ce dépôt comprenait :

presentant un bon signe du mane. Ce depe	n comprenan.
« Laudanum de sydenham	40 grammes
Farine de lin	5 kg
Farine de moutarde	5 kg
Riz	10 kg
Gomme arabique	1 kg
Têtes de pavots	20 têtes
Emplâtre vésicatoire anglais	250 grammes
Amidon	1 kg
Sangsues étrangères	<i>50</i> »

La dysenterie réapparut pour la dernière fois en 1851. Le choléra, pourtant actif dans la région jusqu'en 1893, épargna la commune, vaincu par la coalition médecin-maire-curé!

#### « Ces mœurs barbares »

La nouvelle génération de médecins que nous avons vus à l'œuvre à travers ses rapports ne trouvait pas toujours auprès des populations qu'elle soignait l'accueil et la compréhension qu'elle était en droit d'espérer. Certains s'en plaignent amèrement :

« L'intérêt ce mobile le plus puissant des actions des villageois, puissant à tel point qu'avec un enfant et un bœuf malades ils appellent le vétérinaire à grands cris et espèrent que leur enfant guérira tout seul. Peut être le temps et la civilisation adouciront-ils ces mœurs barbares et rendront-ils les villageois moins intéressés, plus sensibles aux affections des familles » (C. Rouxeau).

Jugement amer d'un citadin sur une population dont il souhaite le bonheur mais qu'il comprend mal. L'intérêt n'explique pas tout. La pauvreté, l'ignorance, la routine sont grandement responsables des négligences observées. Les médecins le constatent régulièrement : « Les gens de la campagne ne voient qu'un seul agent dans toutes les indispositions de leurs enfants, les vers... » ; dès qu'un enfant est dérangé « on le bourre de semen-contra dont on peut faire des provisions incessantes chez tous les épiciers » (Rouxeau). Cette substance riche en sémentine provoquait des entérites graves et parfois mortelles.

Autre tradition longuement combattue par le corps médical, l'habitude « stupide de l'emmaillotement où tout mouvement devient impossible aux malheureuses petites créatures auxquelles de plus on enlève si souvent l'air... en les enveloppant de toutes parts par d'épais rideaux ».

Pour que les progrès, réels, de la médecine aient quelques chances d'atteindre les populations rurales, il faudra passer par des relais sûrs et à qui les paysans fassent confiance : le curé et le maire. Très tôt les autorités médicales le comprirent, en même temps qu'elles firent des enfants, population fragile et chargée d'affectivité, leur axe prioritaire d'action pour pénétrer dans les campagnes.

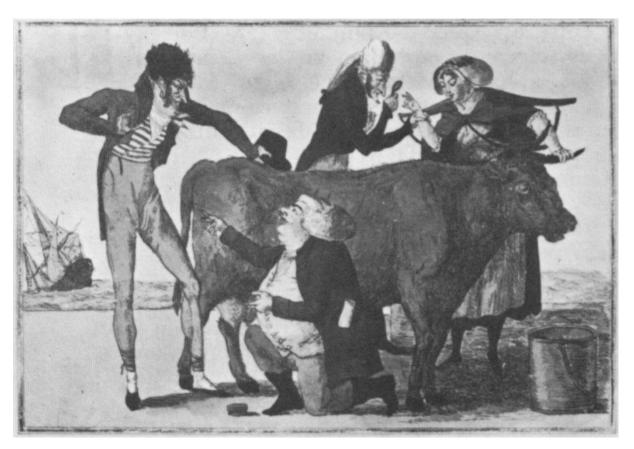
#### La vaccine

Chaque année la variole frappait une quantité importante d'enfants. La mise au point d'un vaccin par Jenner (1796) permit de la combattre. En Loire-Inférieure, le 6 juin 1811, on décida l'établissement dans toutes les communes de *comités de Vaccine* qui seraient composés du maire, du curé et du médecin quand il y en avait un. L'année suivante le préfet fit afficher dans toutes les communes la liste des enfants morts de la petite vérole en 1811 et demanda aux « curés et desservants de faire connaître à leurs paroissiens ces funestes effets de l'insouciance des familles, et ils engageront à recourir à la vaccine, préservatif assuré de la petite vérole ».

Malgré ces mesures les résistances à la vaccine, alimentées par l'ignorance et la pauvreté, étaient redoutables. En 1825 on décida que la vaccination serait gratuite et obligatoire dans toutes les communes. Pour le canton de La Chapelle-sur-Erdre le docteur Fouré fut désigné comme vaccinateur. Il recevait de l'administration 30 centimes par individu vacciné. Il démissionna le 9 mai 1827 découragé par « les difficultés que j'ai trouvées à réunir les enfants de quelques communes et le peu de secours que j'ai obtenu des maires ». Il fut remplacé par le docteur Mégraud de Sautron. En juin 1827 la vaccine eut lieu à Treillières dans la maison du maire. Celui-ci nota les noms des vaccinés et envoya la liste au préfet. Il en fut ainsi tous les ans par la suite. En 1829 le maire joignit ce petit mot : « Vous verrez que tous les efforts qu'à pu faire la vaccination ainsi que moi pour encourager cette opération ont encore été infructueux à l'égard de quelques personnes ». En 1846 il y avait toujours des

irréductibles. Un médecin dépité déclarait alors que le meilleur argument pour convaincre les parents hostiles était la maladie elle-même « *qui tue les non-vaccinés et épargne les autres* »!

Bien qu'en régression la variole fera encore de gros ravages à Treillières en 1871 et 1894.



La vaccine (caricature anonyme, 1801)

# La sage-femme

Toujours dans le souci de préserver des vies enfantines on tenta d'améliorer les conditions de l'accouchement, premier cap ô combien périlleux d'un parcours semé d'embûches. On en jugera par quelques citations extraites de la correspondance échangée entre le maire Alexandre Vincent et le préfet :

Jusqu'en 1829, « il n'existait dans cette commune ni médecin ni sage femme ce qui faisait que toutes les femmes n'étaient accouchées que par des femmes qui, à l'usage de ce malheureux pays, se mêlent de faire les accouchements par routine n'ayant jamais eu d'instruction que le hasard... Afin d'éviter les malheurs qui arrivaient et se succédaient mon prédécesseur [Mr Le Lardic de La Ganry] fit exprès venir de Nantes la nommée Françoise Gourdon sage femme reçue par le jury de médecine de la ville d'Angers. Aujourd'hui que cette femme Gourdon est établie dans la commune depuis quatre ans et a exercé son art avec tous les succès les plus heureux... cette femme Gourdon n'a d'autre état pour la faire exister que celui là et les entraves qu'elle éprouve par les accouchements faits à son insu par les femmes qui ont cette ancienne habitude de vouloir accoucher illicitement... la met dans un état assez malheureux. Je viens d'en faire traduire deux devant Monsieur le Procureur du Roi qui sont la veuve Claire Bodin marchande et la veuve Chartier, la dernière a été condamnée à 3 francs d'amende, l'autre n'a pas été condamnée... vu que les personnes accouchées étaient de ses parents... et ne lui avaient rien donné... J'ai l'honneur de vous faire connaître que cette femme Bodin vient de rencontrer la femme Gourdon dans une maison où elle l'a fortement injuriée la traitant d'étrangère, hors venue et en lui disant qu'elle avait fait depuis longtemps des accouchements qu'elle en ferait encore qu'elle ne leur prendrait rien et que par ce moyen on ne pourrait la condamner à une peine... Je suis sûr qu'elle se fera payer quoique je sais qu'il sera difficile de le prouver attendu que sa famille est très étendue dans la commune et c'est précisément ceux-là qui la feront travailler et seront assez peu délicats pour soutenir qu'ils ne lui auront rien donné ». (30.11.1833)

Le maire arriva (presque) à imposer une sage-femme diplômée dans sa commune. En outre il eut la satisfaction de voir la veuve Chartier, âgée de 54 ans, qui « depuis 16 ans professait l'état illicitement ce qui lui avait donné de la routine » lui demander un soutien financier pour aller pendant trois mois préparer, à l'Hôtel-Dieu de Nantes, l'examen de sage-femme!

Le même Alexandre Vincent proposa au conseil municipal, le 28 février 1832, la création d'une consultation de nourrissons car « dans les communes où ce service existe il rend des services inappréciables dans la lutte contre la mortalité infantile... cette consultation fonctionnera le premier jeudi de chaque mois à 14 heures sous la direction de la sage-femme ». La commune dut financer l'achat d'un pèse-bébé et le chauffage du local; l'Assistance Publique prit les autres dépenses à son compte.

Vaccination, sage-femme, consultation des nourrissons... le progrès médical pénétrait lentement à Treillières au plus grand profit des enfants qui virent, comme nous l'indiquions au début, leurs chances d'arriver à 20 ans augmenter dans des proportions considérables. Un autre signe de l'amélioration de la santé des jeunes nous est fourni par les registres de la conscription militaire. Les 97 conscrits de Treillières recensés de 1802 à 1810 avaient une taille moyenne de 1.59 m. Ces jeunes de 20 ans nés dans une époque de crise économique et politique avaient grandi pendant les années difficiles de la Révolution ; le plus petit d'entre eux mesurait 1.49 m et le plus grand 1.73 m. En 1835 les 112 conscrits du canton atteignaient une taille moyenne de 1.64 m.

En cette première moitié du 19<sup>e</sup> siècle la baisse de la mortalité fut essentiellement une victoire de la médecine sur la mort des enfants. Les déplorables conditions de vie, la routine, la misère ne permirent pas de pousser l'avantage dans le camp des adultes. Il aurait fallu des transformations radicales : « Il serait important d'inciter vivement les propriétaires, dans leur intérêt même, à loger plus sainement leurs fermiers... d'exiger le déplacement des engrais et leur écoulement dans les prairies ». Cette timide proposition du conseil général resta un vœu pieux.



Au début des années 1900 l'enfant devient sujet de photo-souvenir même chez les humbles

# « Souffrir... sans aucun secours de l'art »

A défaut de transformer les conditions de vie, véritables racines du mal, on essaya, en ce qui concerne les adultes, de soulager les souffrances.

On prit peu à peu l'habitude d'envoyer soigner les malades les plus gravement atteints et les aliénés dans les hôpitaux de Nantes : Hôtel-Dieu ou Sanitat. Ceux qui ne pouvaient pas payer les frais d'hospitalisation demandaient le secours de la commune : « Jacques Ricordeau âgé de 66 ans et père de quatre enfants demande à être reçu à l'hôpital de Nantes pour se faire traiter d'un cancer qui lui dévore le nez et l'œil gauche » (13 janvier 1827, AMT). Malheureusement la commune était pauvre. Pour Jacques Ricordeau comme pour beaucoup d'autres, le maire dut demander au préfet de mettre les frais sur les comptes du département. Demandes qui ne furent pas toujours exaucées.

Les malades de Treillières qui désiraient les secours d'un médecin devaient le faire quérir à Nantes, La Chapelle-sur-Erdre ou Sautron, puis le payer. S'il y avait une modeste médecine du « riche », la médecine du « pauvre » n'existait pas. Il faut attendre octobre 1855 pour que les autorités départementales s'en préoccupent et mettent en place un « service médical des indigents des campagnes ».

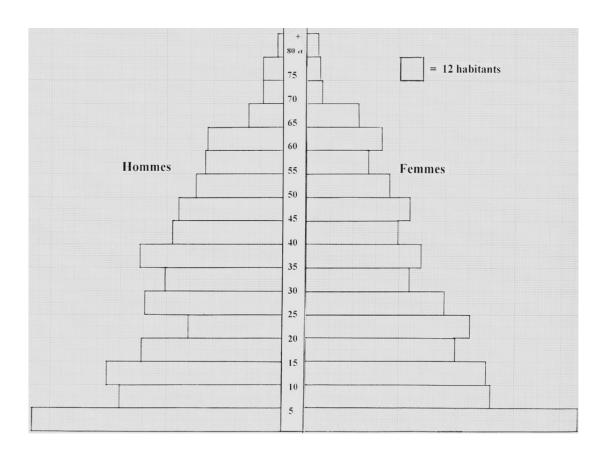
En dehors d'une sage-femme, Treillières était dépourvu de tout personnel sanitaire; aucun médecin, pharmacien, vétérinaire, dentiste, oculiste n'étaient à demeure sur la commune. La chronique municipale nous apprend qu'un dentiste (non diplômé) opérait lors des foires. La préfecture faisait circuler dans les campagnes « M. et M. Duval père et fils oculistes ». En août 1831 ils examinèrent Pierre Jouaud « atteint de cécité complète depuis un an à peu près... ils lui ont assuré qu'il y avait remède mais comme étant sur le départ ils n'ont pas voulu entreprendre de lui faire l'opération vu qu'ils n'avaient pas le temps de suivre le pansement, mais ils ont recommandé au malheureux d'aller à l'hôpital qu'on lui recouvrerait la vue aussi bien qu'eux ». L'homme étant pauvre, le maire supplia le préfet.

Ces quelques exemples illustrent bien les limites du progrès médical dans la première moitié du siècle. S'il est possible de mener une campagne de vaccination, d'installer une sagefemme ou d'intervenir ponctuellement sur une épidémie (toutes choses qui sauvent énormément de vies humaine, jeunes surtout) il est beaucoup plus difficile d'établir les conditions d'une vie saine : hygiène, alimentation équilibrée, assistance médicale régulière... Malgré le souhait des autorités départementales, le dévouement du corps médical, la bonne volonté des responsables locaux (maire et curé) trop d'obstacles s'opposent au progrès de la santé : la pauvreté, l'ignorance des ruraux, le poids des traditions, l'égoïsme de certains propriétaires peu enclins à améliorer les logements...

Les quelques victoires remportées sur la mort et le maintien d'une natalité importante permirent une croissance soutenue de la population. Les hommes en plus ne furent pas des hommes en trop. La mise en valeur des landes procura du travail à tout le monde et les jeunes Treilliérains n'eurent pas à prendre le chemin de l'exode. Pas encore...

#### La maturité : 1852 – 1880

La pyramide des âges de Treillières en 1856 témoigne d'une population jeune (42% de moins de 20 ans), riche de potentialités démographiques pour les années à venir. Le temps des grandes crises alimentaires étant révolu, la dysenterie disparue et le choléra contenu, la vitalité n'a plus de retenues naturelles et peut s'exprimer dans une explosion de vie. Jamais sur 30 ans Treillières ne connut un tel accroissement naturel (12 ‰). Jamais la commune n'a été aussi peuplée : 2 020 habitants en 1881 (il faudra attendre la rurbanisation et 1975 pour dépasser ce chiffre). Et pourtant la fête de la vie n'est pas totale ! Il y a encore des ombres au tableau, en particulier tous les enfants nés à Treillières ne se retrouvent pas dans le décompte final. La communauté ne peut plus garder tous ses fils.



Pyramide des âges de Treillières en 1856

#### Une population rassasiée

La vigueur de l'accroissement naturel correspond à une baisse de la mortalité (17.2 % contre 20.2 % pour la période précédente) et au maintien d'une forte natalité (29.6 %).

Pourtant l'état sanitaire des campagnes n'évolue guère à cette époque. L'encadrement médical reste toujours aussi faible, les pharmaciens aussi rares et les sages-femmes aussi contestées. Lorsque frappe la maladie on a d'abord recours aux pratiques traditionnelles : remèdes de bonne femme, guérisseur, rebouteux, pèlerinages aux fontaines miraculeuses, offrandes aux saints guérisseurs... La lutte contre la mortalité infantile, entreprise avec succès, se maintient sans progresser. Les victoires contre la mort sont à chercher du côté de la population adulte qui voit son espérance de vie passer de 55 à 59 ans. A qui en attribuer le mérite ?

L'assistance médicale gratuite continue à prendre en charge les malades indigents. Malgré une certaine prospérité, due à la conjoncture favorable des prix, les conditions de vie n'évoluent guère. Les logements restent dans l'état où les ont trouvés les médecins Bonamy et Rouxeau 30 ans plus tôt. Cependant un progrès semble se manifester dans l'alimentation qui devient enfin suffisante.

Les disettes et crises de subsistance ont disparu. Le régime, tributaire des productions locales, s'enrichit. La base de la nourriture reste céréalière : froment, blé noir consommé sous forme de pain, galettes et bouillies. La châtaigne, toujours prisée, est relayée par la pomme de terre (en 1834 on en cultive 50 hectares à Treillières). Celle-ci, cuite à l'eau, écrasée au bord de l'assiette et arrosée de lait frais, devient un complément apprécié. L'essor de l'élevage bovin et l'amélioration des races animales permettent une consommation plus importante de corps gras : lait et beurre. L'élément carné vient toujours essentiellement du porc et de la basse-cour mais la consommation s'en fait plus régulière. Vers 1830 un boucher, Toussaint

Grelier, s'installe à Treillières. Si son activité s'adresse surtout aux non ruraux, on le demande aussi dans les fermes pour tuer le cochon. A l'occasion des repas de noces on lui commandera de la « viande douce » pour cuisiner blanquette, pot au feu et autres ragoûts qui flatteront les palais habitués aux viandes salées. A table on boit surtout de l'eau puis du cidre qui supplante le vin et la « boite ¹», mais un cidre dont le marc a été largement arrosé d'eau et que l'on consomme sur lie. On boit aussi du lait, frais, caillé ou bien du petit-lait. Le bon vin et le bon cidre sont réservés aux grandes occasions et aux détours par le cabaret.



Soues à cochon. Présentes dans chaque ferme elles témoignent de l'importance de cet animal dans l'alimentation au 19<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui, ce petit patrimoine, quand il est préservé et mis en valeur, agrémente un environnement villageois devenu résidentiel.

Ces nourritures s'absorbent en plusieurs repas dont le nombre et la régularité varient selon les saisons. A son lever le paysan mange une soupe faite de lard ou de beurre trempée de pain de seigle. L'été, en allant aux champs, il emporte avec lui du beurre, du pain et il déjeune sur son lieu de travail vers 8 heures. Le repas de midi se compose de bouillie ou de pommes de terre cuites à l'eau. La marmite contenant la bouillie de blé noir ou de mil est posée sur la table. On creuse dans la pâte un trou que l'on remplit de beurre, ensuite chacun puise avec sa cuiller un morceau de bouillie qu'il trempe d'abord dans le beurre devenu liquide, puis dans son assiette emplie de lait frais, avant de l'avaler. La bouillie non consommée est découpée en cubes mis à frire dans du beurre pour servir au repas du soir. L'été, une collation coupe l'après-midi. Au dernier repas de la journée on retrouve bouillie et pommes de terre, agrémentées d'un morceau de viande salée lors des gros labeurs, le tout précédé par une soupe aux choux enrichie de lait et trempée de pain ou de gruau. Parfois, le soir, crêpes et galettes remplacent l'éternelle bouillie.

Nourriture fruste et frugale mais suffisante, complétée par les repas de fête où les paysans trouvent, dans l'abondance des viandes, des gâteaux et des boissons, une compensation à leur austérité journalière. En attendant de manger mieux on mange assez pour vivre en travaillant dur et c'est déjà beaucoup par rapport aux époques précédentes.

-

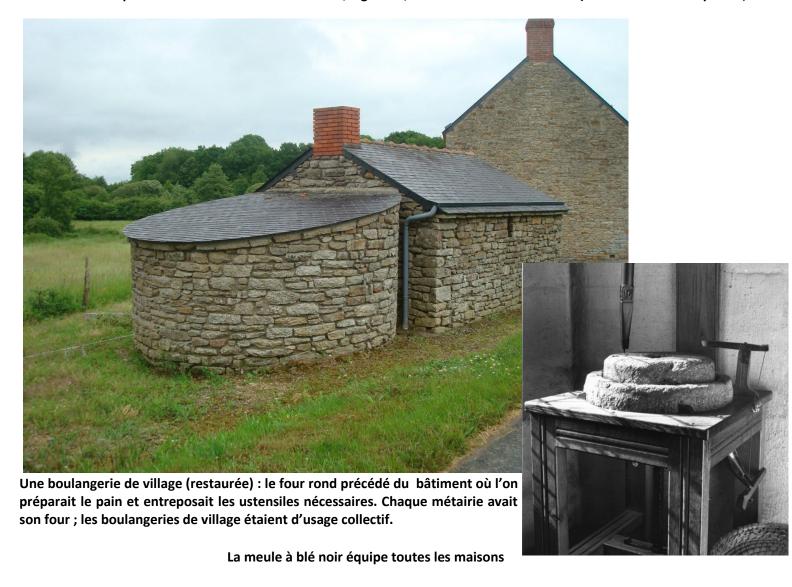
<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Boite :boisson faite d'eau dans laquelle a macéré le marc de raisin.







Pour fabriquer le beurre on utilise une baratte ; à gauche, baratte ancienne dite ribot (Ecomusée de La Paquelais)



# Au temps des familles nombreuses

Cette population rassasiée, portée par une conjoncture économique favorable, donne la vie avec générosité. Le taux de natalité qui avait chuté en franchissant le siècle se stabilise voire se redresse un peu (29.2 ‰). Est-ce le résultat d'un choix réfléchi sur les questions de la vie ou le fruit des pesanteurs naturelles ?

A première vue les comportements démographiques ne changent guère : même intervalle entre les naissances, même saisonnalité des conceptions. Si les hommes se marient encore plus tardivement (29.3 ans au premier mariage), les filles conservent la même moyenne d'âge à leurs noces (26 ans). Mais les couples ainsi formés vont être unis plus longtemps. L'allongement de l'espérance de vie permet aux 3/4 d'entre eux d'atteindre au moins la période de la ménopause (45 % auparavant). Le nombre moyen d'enfants par mariage passe ainsi de 3.4 à 3.8. Cette légère augmentation des charges familiales n'est pas sans en inquiéter certains. Si dans la période précédente 80 % des femmes avaient leur dernier enfant après 38 ans (période où peut commencer la ménopause), au milieu du siècle cette proportion tombe à 49 %. Les autres ont fait le choix de ne plus avoir d'enfants en trompant la nature et certaines (14 %) dès l'âge de 30 ans. Malgré son ampleur encore limitée, ce changement de comportement introduit une sorte de révolution culturelle dans les mentalités rurales : le couple (la femme surtout) peut maîtriser la nature et sa propre vie.

Les couples qui ne succombent pas aux charmes du malthusianisme peuvent, pour peu qu'ils se marient tôt et que la mort ne visite pas leur demeure, avoir beaucoup d'enfants. Ainsi Marie Launay, mariée à 20 ans le 6 octobre 1857, donne le jour à 15 enfants dont 10 atteindront 20 ans. Elle avait 48 ans lors de son dernier accouchement. Françoise Bodin, mariée à 22 ans le 7 septembre 1858, eut 10 enfants qui tous vécurent jusqu'à 20 ans. Nous pourrions citer d'autres exemples. Jamais il n'y eut autant de familles nombreuses à Treillières qu'à cette époque : 26 % des couples d'alors avaient 6 enfants ou plus contre 10 % à la fin du 19<sup>e</sup> siècle.



Enfants lors d'un mariage en 1907.

A l'évocation de ces chiffres vient à l'esprit l'image des grandes familles où le pèrepatriarche règne en maître sur sa femme, plusieurs enfants dont certains adultes et toute une suite de valets et servantes ; vision complétée par le tableau de couples aux nombreux enfants hébergeant les vieux parents et quelque oncle ou tante solitaires. Images du « bon vieux temps » véhiculées par une littérature tantôt catholique, tantôt socialiste qui combattait l'individualisme conquérant : stéréotypes ou réalité d'une époque et d'une société ?

Dans le tableau ci-dessous nous avons, d'après les renseignements fournis par les recensements de 1836, 1881,1911 et 1936, classé les ménages par catégorie :

- 1) Ménages simples : parents et enfants
- 2) Familles élargies : parents, enfants, ascendants, collatéraux
- 3) Ménages sans enfant : célibataires ou couples solitaires
- 4) Ménages fraternels : frères et (ou) sœurs adultes sans leurs parents

# Pourcentage des ménages selon le type de structures familiales (domestiques exclus)

	Ménages	Familles	Ménages sans	Ménages
	simples	élargies	enfant	fraternels
1836	55.3 %	24.6 %	18.75 %	1.25 %
1881	49 %	35.5 %	15 %	0.5 %
1911	49.5 %	30 %	18.5 %	2 %
1936	45.8 %	28.6 %	23.6 %	2 %

Les ménages simples sont donc les plus répandus au 19<sup>e</sup> siècle. Si on leur ajoute les ménages sans enfants, essentiellement des couples âgés ou des veufs, on constate que la tradition ce n'est pas la famille élargie mais la famille « nucléaire » réduite aux parents avec leurs enfants. La remontée des familles élargies en 1881 correspond à l'apogée de la population treilliéraine. Les gens vivent plus longtemps, plus nombreux et, malgré l'exode rural, les logements sont occupés à leur maximum. Dès que la pression démographique se fait moins forte (fin du 19<sup>e</sup> siècle) on retrouve des structures familiales plus simples.

La famille paysanne, communauté biologique et affective, est aussi un atelier qui peut employer beaucoup de monde. La taille des ménages, domestiques compris, varie de 4.66 personnes en 1836 à 5.24 en 1881 pour retomber à 4.10 en 1911. La pauvreté du matériel agricole, le développement des cultures sarclées nécessitent une main d'œuvre dont artisans, commerçants, fonctionnaires font l'économie : les ménages non agricoles comptent une moyenne de 3.64 personnes en 1881 et 3.14 en 1911.

Pendant toute la période 1852-1880 la poussée démographique qui emplit villages et chaumières amène plus de bras que la terre ne peut en employer. En 1860 l'exode rural commence à les emporter. En 20 ans, 325 Treilliérains (soit un taux d'émigration de 8.2 ‰) partiront sans être remplacés par des arrivants extérieurs. L'hémorragie durera jusqu'en 1939. Au début le phénomène ne fut pas considéré comme une malédiction. Les « bras en trop », surtout des domestiques et des journaliers, s'en allaient tenter leur chance ailleurs, dans une ville en plein essor mais qui n'avait pas encore déteint sur la campagne pour transformer les modes de vie. La forte densité agricole, l'amélioration de la production et de son écoulement, l'épanouissement d'une culture paysanne encore protégée cachaient aux contemporains les signes précurseurs du déclin. « L'âge d'or », « le bon vieux temps » remontent à cette époque de plénitude perturbée un moment par la guerre de 1870 (où moururent 23 soldats de Treillières) et l'épidémie de variole de 1871.

# Vers une vieillesse prématurée : 1880 – 1914

A partir de 1880 le monde rural entre dans l'ère des craquements. Au renversement de la conjoncture économique vient s'ajouter celui de la démographie. Les fissures perçues à l'époque précédente (malthusianisme, exode rural) s'élargissent. La natalité chute brutalement, l'exode rural s'accélère entraînant une décrue de la population, ce que constate à sa façon le curé de Treillières en 1899 : « Les baptêmes ont diminué considérablement de 1869 à 1898. Cette diminution des baptêmes tient à ce que : 1) bon nombre de nouveaux mariés émigrent dans la ville. 2) à ce que ceux qui restent dans les campagnes oublient leurs devoirs ».

# Prévoir le destin familial

En 1881 Treillières comptait 2 020 habitants; en 1911 ils n'étaient plus que 1 766. Au rang des premiers responsables de cette chute on trouve la dénatalité. Laissons parler les chiffres : le taux de natalité perd 9 points par rapport à la période précédente pour tomber à 20.5 ‰. Le nombre moyen d'enfants par mariage passe de 3.8 à 2.9. Pourtant jamais les conditions naturelles n'ont été aussi favorables pour remplir les berceaux. L'espérance de vie des adultes s'allonge de 4 ans (63 ans). L'âge au mariage rajeunit d'un an. Les familles complètes (celles que la mort épargne jusqu'à la ménopause) atteignent la proportion record de 85 %. Quelques couples profitent de ces données favorables pour fonder des familles nombreuses, mais ils sont très minoritaires : 46 ont plus de 5 enfant (10 %), 9 ont plus de 10 enfants et 1 couple a 12 enfants. Encore, beaucoup de ces « belles familles » se rattachent-elles chronologiquement à la période précédente qui fut davantage celle des grandes familles.

La majorité des époux décide de limiter le don de la vie. Si encore un quart des femmes, laissant faire la nature, a son dernier enfant après 37 ans, la moitié s'est arrêtée de procréer entre 29 et 34 ans, et quelques unes encore avant. Le renversement de tendance dans un des domaines les plus intimes des ruraux interroge.



Des familles moins nombreuses ; Madeleine Pilvart et ses enfants

On a parfois associé les progrès du malthusianisme au déclin de l'influence religieuse. A Treillières on a cessé d'être fécond sans s'éloigner de l'Eglise qui, pourtant, lie la sexualité à sa finalité naturelle de procréation. La pratique religieuse dominicale, la fréquentation de l'église pour les grands moments de la vie restent égales à ce qu'elles étaient aux périodes précédentes. Si les naissances hors-mariage (2.5 %) augmentent légèrement à cette époque, les chiffres sont très inférieurs à ceux de l'ensemble du département (8 %) et les conceptions prénuptiales (7.54 %) sont en baisse par rapport aux époques précédentes.

La période florissante du 19<sup>e</sup> siècle a permis à beaucoup de Treilliérains d'accéder à la propriété. Celle-ci est alors un acquis à préserver et à maintenir, toutes choses inconciliables avec de trop nombreux partages successoraux. Le petit propriétaire devient malthusien.

Que ce soit dans la gestion de son troupeau, de son domaine, de sa masse monétaire devenue plus importante par le développement des échanges, l'esprit de calcul et de prévision se répand dans les campagnes et interfère sur les destins familiaux.



On vit plus longtemps : 3 générations réunies à l'occasion d'un baptême (la famille Duflanc en 1912)

#### Entrer dans le siècle

Cette population qui retient la vie, vit mieux et plus longtemps. Le taux de mortalité poursuit sa descente (16 ‰) aussi bien chez les jeunes que chez les adultes. L'amélioration des moyens de communication, les échanges commerciaux avec la ville, la multiplicité des foires, la scolarisation généralisée transforment les mentalités, modifient les habitudes alimentaires, font enfin accepter l'hygiène et la médecine. Progressivement le cadre de vie s'améliore. Même si la majorité des maisons villageoises restent petites, basses, mal aérées, beaucoup se redressent, se couvrent d'ardoises, ouvrent des fenêtres. De 1848 à 1910, les bâtiments n'ayant que une ou deux ouvertures passent de 284 à 292, ceux en ayant 3 de 49 à 122, ceux ayant 4 ouvertures et plus de 24 à 71.



Une ferme du bourg vers 1920 : de rares ouvertures



Petite fenêtre de ferme à l'encadrement blanchi selon la tradition.

L'air et le soleil pénètrent plus généreusement dans des intérieurs dont le mobilier se transforme peu à peu. Le 6 décembre 1785, nous avions visité à la suite du notaire venu faire l'inventaire, la maison d'un paysan aisé, Joseph Charbonnier. Toujours dans les pas des notaires, nous sommes rentrés chez les agriculteurs de Treillières, 80 ans plus tard. Autour de la cheminée et de la cuisine rien n'a changé. Les nouveautés sont contre le mur. Les très nombreux coffres à tout faire (rangement du linge et de la récolte, table, banc...) se font moins nombreux remplacés par une ou plusieurs armoires, meuble rare et cher au 18<sup>e</sup> siècle, présent dans tous les intérieurs maintenant. La table et les chaises se sont aussi imposées partout alors que le buffet et la pendule restent encore un signe de petite aisance. En février 1874, le mobilier de Jean Thomaré, paysan « moyen » de Garambeau se compose de : « deux lits garnis de paillasse, couette, baline, traversin, oreillers, couverture, carrée et rideaux ; 1 armoire; 1 table; 2 chaises; 1 banc; 1 banc coffre; 3 coffres; 1 buffet; 1 maie; 1 pendule et sa boite; 1 meule à blé noir... 6 nappes ; 5 napperons... ». Selon l'aisance de chacun, les armoires sont plus ou moins nombreuses, en cerisier ou dans un bois plus commun; un vaisselier vient tenir compagnie au buffet. Malgré tout, l'habitat est un des éléments les plus lents à évoluer dans le monde rural. Le paysan de 1900 diffère sans doute bien davantage de celui de 1800 par ses vêtements, sa nourriture et sa mentalité.

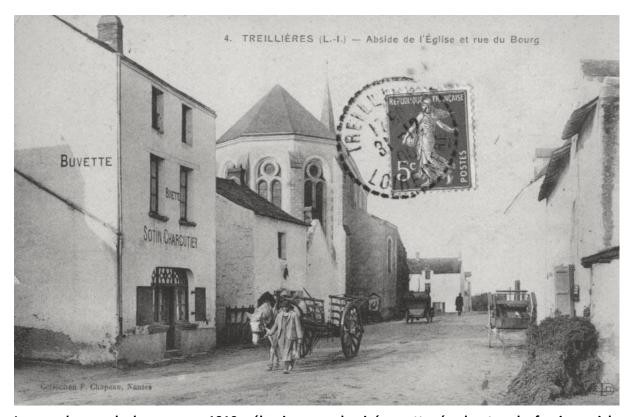


Progressivement l'armoire remplace les coffres ; elle est aussi un signe intérieur de richesse





La haute silhouette de l'horloge comtoise apparaît dans les intérieurs villageois au 19<sup>e</sup> siècle. Le cadran émaillé, serti dans son grand couronnement estampé en laiton de forme ovale célébrant les produits de la terre, et signé du nom du revendeur local « Chesneau de Treillières » (L'horloge a été fabriquée en Franche-Comté)



La grande rue du bourg vers 1910 : élargie, macadamisée, nettoyée des tas de fumier qui la bordaient (mais pas des fagots), elle est d'abord fréquentée par les charrettes et carrioles. Une voiture automobile (peut-être celle du photographe) fait basculer la scène dans le 20<sup>e</sup> siècle. A gauche, la charcuterie Sotin fait aussi buvette ; une polyvalence habituelle des commerces d'alors.

Dehors les rues s'élargissent. Si dans les villages elles restent encore sales et humides, dans le bourg un arrêté municipal oblige en 1907 les cultivateurs à « enlever les fumiers qui peuvent être placés devant les maisons des habitants et à faire combler la fosse à purin ». On décide également « ...de faire établir sur la place de l'église un urinoir... utile tant au point de vue matériel qu'au point de vue moral » (conseil municipal, 19 juin 1904).

Des mesures sanitaires sont également prises dans le domaine alimentaire. Le vétérinaire sanitaire effectue « douze visites mensuelles inopinées pour vérifier les tueries particulières et viandes foraines introduites » (conseil municipal, 20 février 1910). De son côté le garde-champêtre doit examiner la qualité des viandes le jour même de l'abattage dans la boucherie et les deux charcuteries de Treillières. Enfin un médecin s'installe à Gesvres en 1906 : Jean Allain !

A la veille de la Première Guerre mondiale le village est (presque) prêt à entrer dans le  $20^{\rm e}$  siècle. Certains n'ont pas attendu ; depuis longtemps déjà ils sont allés à la ville rejoindre le siècle.

# « Quitter la vareuse de l'homme des champs »

A Treillières le mouvement de migration avait commencé en 1860. Il s'accélère de 1880 à 1902 (10.8 ‰ de taux d'émigration annuel), ralentit pendant dix ans et redémarre avant la guerre.

L'exode rural se fait par la base de la pyramide sociale. Les domestiques sont les premiers à partir. En 1836 ils constituaient 9.2 % de la population ; 50 ans plus tard leur proportion est tombée à 6 % et en 1911 à 5 %. Les journaliers agricoles leur emboîtent le pas. La moitié d'entre eux s'en va entre 1886 et 1911. La raréfaction de la main-d'œuvre domestique rend plus exigeants ceux qui restent comme le regrette le maire du Pellerin :

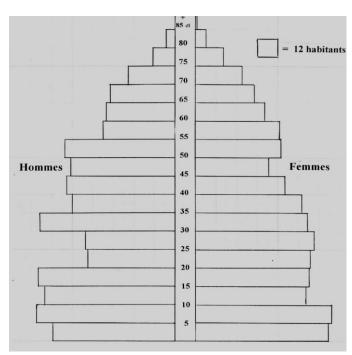
« Les salaires des ouvriers agricoles ont augmenté... L'émigration suit une marche ascendante. Les fils de cultivateurs choisissent généralement toute autre profession que celle de leur père. Après avoir satisfait à la loi du recrutement les jeunes se font admettre dans la gendarmerie et dans les douanes actives c'est ce qui explique la diminution du personnel agricole. Ajoutons à ces causes le désir presque général de quitter aussitôt que faire se peut la vareuse de l'homme des champs pour la blouse de l'ouvrier des villes. Quant aux filles elles vont se gager dans les bourgs et dans les villes en qualité de domestiques ».

Ce phénomène inquiète aussi le clergé et, à partir de 1880, à chaque visite pastorale l'évêque interroge le curé de la paroisse : « Les jeunes gens et jeunes filles émigrent-ils ? ». En 1899, le curé de Treillières répond : « Oui. Ils ne veulent plus travailler la terre. Ils émigrent à Nantes où les attend la misère de l'âme et du corps ».

La ville attire. Elle ne fait plus peur aux jeunes : on la connaît pour fréquenter ses marchés ; l'école a vulgarisé ses idées et ses genres de vie. Les filles qui supportent de moins en moins la condition difficile des paysannes sont les plus décidées à tenter l'aventure. Parmi la population domestique, les servantes partent deux fois plus que les valets. Mais les filles d'agriculteurs-exploitants s'en vont aussi, plus tardivement vers 15 ou 30 ans, comme en témoigne la pyramide des âges de 1911. La ville leur propose des emplois de lingère, couturière et surtout de domestiques dans les familles bourgeoises ; certaines choisissent de servir Dieu dans l'une des nombreuses congrégations féminines qui fleurissent à l'époque dans le diocèse : en 1911, 25 filles de Treillières (dont 5 de la même famille) sont religieuses.

Les garçons partent moins. En dehors des domestiques et journaliers les candidats à l'exode se recrutent parmi les fils d'agriculteurs dont l'étroitesse de l'exploitation paternelle occulte l'avenir. Ils s'en vont, contraints et forcés, après avoir accompli le service militaire et leur absence échancre la pyramide des âges de 1911. La ville qui se développe leur propose des activités dans la construction et l'industrie.

Ces départs provoquent une décrue de la population rurale sans que le nombre des agriculteurs décroisse d'autant. La proportion des chefs d'exploitation agricole fait mieux que se maintenir d'un recensement à l'autre dans la 2<sup>e</sup> moitié du 19<sup>e</sup> siècle. Les Treillièrains ont toujours manifesté un solide attachement à la terre et à la propriété quelle que soit la conjoncture. La croissance du des exploitations agricoles, nombre consécutive au défrichement des landes. s'était ralentie jusqu'à cesser vers 1850. On assista alors à des transferts de population active de l'agriculture vers l'artisanat rural dont la proportion dans l'ensemble de la population communale passa de 8.4 % en 1836 à 16.4 % en 1881. Puis, quand la maind'œuvre commença à être trop nombreuse on



Pyramide des âges de Treillières en 1911

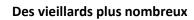
sacrifia les domestiques, les journaliers et quelques filles. Enfin on divisa autant que faire se pouvait les exploitations pour éviter le départ des garçons. Ces partages et l'exode des domestiques et des journaliers ont permis le maintien d'une population agricole en surnombre. Celui qui tente l'aventure citadine vend les quelques terres qu'il possède et permet ainsi le maintien au pays d'un pauvre bougre qui, d'arpents en lopins, se constitue une petite ferme. Les statistiques agricoles témoignent de cette volonté de rester à la terre quitte à parcelliser à l'extrême. De 1882 à 1892 les exploitations inférieures à 1 hectare doublent en nombre ; celles ayant de 1 à 5 hectares triplent, mais celles de 10 à 20 hectares passent de 125 à 50. Dans le même temps le nombre d'exploitations agricoles de Treillières a progressé de 301 à 405. On a multiplié les exploitations non rentables sans pour autant endiguer l'exode rural car la pression démographique est encore trop forte sur une agriculture lilliputienne dont l'activité pastorale diminue les surfaces cultivées (pourvoyeuses de travail) au profit des pâturages.

Treillières a connu un exode rural plus qu'un exode agricole. Il a subi les déchirements et les inconvénients du premier (départ des jeunes, filles surtout) sans connaître les avantages du second (restructuration des exploitations).

Dénatalité et émigration sculptent la pyramide des âges de 1911 : une base rabougrie autour de quelques trop rares jeunes ; des flancs creusés par l'exode rural ; un sommet qui s'ovalise grâce à des vieillards plus nombreux. Voilà les traits d'une population prématurément vieillie. Déjà, en dehors de toute épidémie ou guerre, en 1893, 1897, 1906, 1911 le glas a sonné plus souvent que le carillon des baptêmes au clocher du village. La mort rôde autour d'une société frileuse de petits propriétaires-exploitants qui essaient de retenir la vie alors que leurs enfants prennent tristement la route de l'exode. Elle s'abattra sur le village

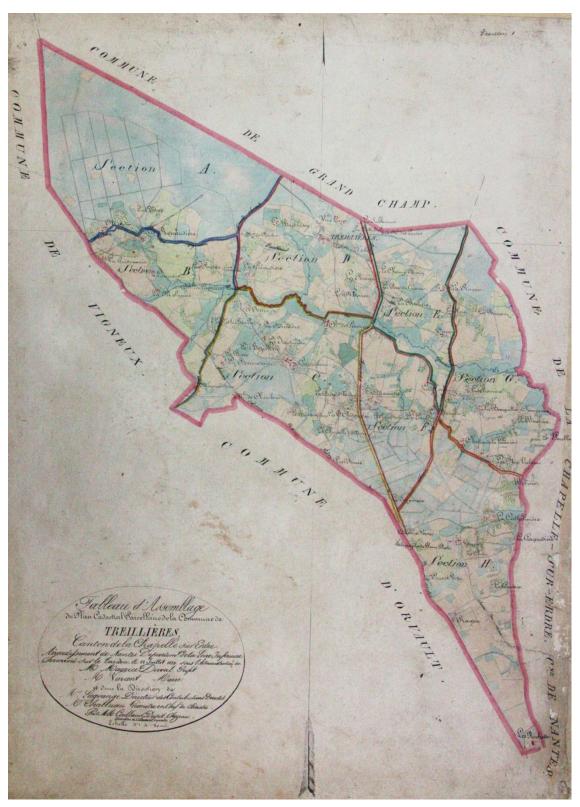
par une chaude journée d'août 1914.





# Un peuplement durablement éclaté

Le sentiment d'abandon, la tentation du repli pouvaient être accentués par l'éclatement de la population sur le territoire communal en 68 villages, hameaux, fermes isolées.



Plan d'ensemble de la commune de Treillières sur le cadastre de 1839. Les principaux villages sont établis en haut des versants descendant vers le ruisseau de Gesvres

Cette dispersion de l'habitat que nous avions constaté à partir du recensement de 1796 reste jusqu'en 1940 (et après !) une constante du peuplement de Treillières. Elle s'aggrave même tout au long du 19<sup>e</sup> siècle. La mise en valeur des landes est l'occasion de nouvelles constructions : Chavagnes, Pichonnerais, Noë-des-Trembles, Le Landais.... Le développement du trafic routier sur l'axe Nantes-Rennes, la création d'une ligne de chemin de fer font apparaître La Belle-Etoile (1840), Le Pigeon-Blanc et Le Télégraphe (1856), Le Dominu (1900), La Gare (1901)...



La Belle-Etoile en 1909 ; un hameau encore isolé né d'un carrefour sur la lande.

Si de l'Ancien régime à 1945, 9 gros villages se partagent un peu plus de la moitié de la population communale aucun ne s'impose vraiment comme « centre ». Le bourg, serré près de l'église, n'est pas l'agglomération la plus peuplée. Sur toute la période, le village de La Ménardais cumule le plus grand nombre d'habitants (10 à 12 % de la population communale selon les recensements) suivi du bourg (7 à 9 %) de La Gréhandière (5.5 à 7 %) et, selon un ordre qui varie au fil des ans : Garambeau, Muzon, La Rinçais, La Noë-Violain, Gesvres et La Belle-Etoile. Ces deux derniers villages croissent régulièrement du 19<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> siècle suivant le développement des transports et d'une économie d'échanges.

Le bourg, excentré sur le territoire communal, à l'écart des grands axes de communication, faiblement peuplé se distingue cependant des autres villages par trois caractéristiques :

. sa population compte proportionnellement moins d'agriculteurs que celle des autres villages. Les commerçants, les artisans y sont plus représentés qu'ailleurs et, au tournant des 19<sup>e</sup> - 20<sup>e</sup> siècles, on voit s'y installer de nouvelles catégories socioprofessionnelles (employés de l'État, cadres moyens...). En 1936 on y trouve près de la moitié des commerçants de la commune ;

. conséquence de ce qui précède c'est aussi dans le bourg que l'on trouve le plus de personnes nées hors de la commune, la nouveauté à Treillières arrivant souvent de l'extérieur.

. enfin, l'église et son cimetière lui permettent d'être l'un des seuls lieux (avec la chapelle des Dons) capable de rassembler toute la population (ou presque) lors des offices religieux et des grandes fêtes.

Si le bourg est de ce fait le cœur de la commune il n'en est pas la tête. Cheflieu officiel il est concurrencé par les autres grands villages, plus culterreux peut-être mais assez autonomes avec leurs épiceries, cafés, artisans divers. Qu'importe que le boulanger soit au bourg



épiceries, cafés, artisans L'entrée du bourg en venant de La Paquelais vers 1930 (des maisons récentes, divers. Qu'importe que le plus hautes et mieux aérées)

quand chaque village a son four à pain!

Les équipements structurants, les centres décisionnels, les commerces rares capables d'asseoir l'autorité du chef-lieu manquent ou sont dispersés à sa périphérie. La gare, La Belle-Etoile, Gesvres captent les activités liées aux transports. L'école et la mairie, après avoir longtemps nomadisé, s'installent à l'écart de ce bourg replié sur son quant à soi frileux et qui attendra la deuxième moitié du  $20^e$  siècle pour venir rejoindre les symboles de sa fonction, et devenir enfin le centre de la commune.

Cette (dé)structuration étrange de l'habitat qui court sur plusieurs siècles n'aura pas été sans conséquence sur la cohésion sociale. En 1939, le curé Prévert déplore que « la paroisse est mal faite, près d'un quart de la population émigre dans les paroisses voisines (pour les offices religieux) ce qui diminue l'esprit paroissial ».

Cette population dispersée, en quête d'identité aux portes d'une ville hostile, faute d'un repère spatial fort capable de l'aider à s'affirmer pour affronter l'extérieur aura tendance à se replier sur ses villages, sur elle-même.

Un bourg marqué par la ruralité (photo vers 1950)



# Convoler en justes noces

La vie et sa transmission ne se concevaient pas, au 19<sup>e</sup> siècle, en dehors du mariage, acte civil et religieux où les nécessités du corps et de l'affectif rejoignaient celles de la société et de l'économie. Pierre angulaire de l'édifice social, la fondation d'un foyer témoigne des valeurs d'une époque.



Mariage de Pierre Brard et de Marie Blandin le 23 juillet 1878. Photo rare d'un couple d'agriculteurs de Treillières posant dans un décor composé. Le marié porte un habit encore marqué du style « Second-empire ». La mariée a délaissé la coiffe locale pour la couronne de fleurs d'oranger. (Collection Marie-Annick Barreau)

A la différence de ce qui se passait sous l'Ancien Régime, le mariage religieux n'est plus, au 19<sup>e</sup> siècle, le seul acte officiel scellant l'union entre deux individus ; il faut aussi maintenant comparaître devant monsieur le Maire.

Les turbulences de la Révolution ont laissé des traces dans les esprits et l'on constate qu'à Treillières, jusqu'en 1815, les futurs époux tiennent à bien séparer le mariage civil et le mariage religieux. A peine un quart des couples cumule sur 1 à 3 jours les deux formalités. Les autres laissent s'écouler plusieurs semaines voire plusieurs mois entre le mariage civil et le mariage religieux. Ainsi sur les 12 couples qui se marient à l'église le 14 octobre 1813, 11 ont comparu devant le maire entre le 7 décembre 1812 et le 22 juin 1813 et le douzième le 29 septembre. La validation de l'union passe essentiellement par la bénédiction nuptiale. Elle seule permet la cohabitation des nouveaux époux. Aucun des couples mariés le 14 octobre 1813 n'a conçu d'enfant avant cette date bien que le maire les ait déclarés maris et femmes depuis longtemps déjà. On tient à bien démarquer le mariage religieux du mariage civil, institution mise en place par la Révolution qui ne joue que le rôle de promesse de mariage.

A partir de 1815, et du retour de la monarchie, les comportements changent. Seulement un quart des couples continue à laisser s'écouler un temps assez long entre les deux cérémonies alors que la grande majorité les rassemble sur un à trois jours. Par la suite les écarts entre les deux mariages iront diminuant. Si au milieu du 19<sup>e</sup> siècle quelques couples laissent encore s'écouler 10 à 15 jours les autres ont adopté ce qui sera la règle jusqu'en 1945 : la quasi-simultanéité des mariages civils et religieux.



Mariés sortant de la mairie en 1933 avant de se diriger vers l'église.

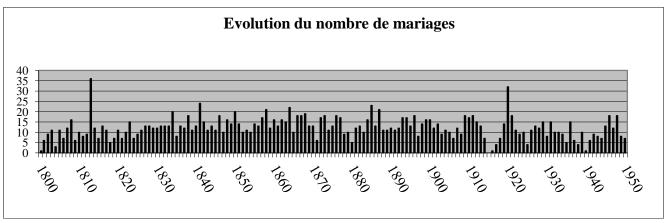
# Des mariages chrétiens

A la différence du mariage civil, le mariage religieux n'était pas une obligation légale. Pourtant, le poids de la tradition, l'imprégnation religieuse étaient tels que, jusqu'en 1945, tous les époux ont reçu le sacrement du mariage. Nous avons voulu vérifier le fait en confrontant registres municipaux et paroissiaux. Quelques couples n'ont pas été unis en l'église de Treillières; on les retrouve sur les registres paroissiaux de La Chapelle-sur-Erdre, Sautron... Une vérification totale a été impossible mais les éventuelles unions simplement civiles ont dû être exceptionnelles. En 1899, l'abbé Ménoret déclare que pendant les 38 ans qu'il a été curé de Treillières (1861 – 1899) il n'a eu connaissance que d'un seul mariage civil et encore était-ce parce que les futurs époux (cousins de parents déjà cousins) n'avaient pas reçu des autorités ecclésiastiques la dispense de parenté.

On se marie pour la vie devant Dieu et les hommes. La fidélité envers l'autre et l'Eglise est très forte. L'état-civil de la commune enregistre en 1909 le premier divorce depuis le rétablissement officiel de celui-ci en 1884 ; quatre autres seront prononcés jusqu'en 1939 pour des personnes mariées à Treillières mais n'y résidant plus.

La force du sentiment religieux est encore très sensible dans la saisonnalité des mariages. L'Eglise les proscrit pendant la période du Carême (40 jours avant Pâques) et de l'Avent (4 semaines avant Noël). A Treillières, jusqu'en 1945, le respect est massif : mars et décembre sont les mois où l'on se marie le moins, suivi par le mois d'août (gros travaux des champs). Le mois de mai avait la réputation de porter malheur aux fiancés trop pressés. Jusqu'en 1850 le tabou reste très fort puis il perd de son influence sans jamais totalement disparaître ; dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle le mois de mai ne recueille que 10 % des mariages. Si c'est en juin qu'on se marie le plus, l'arrêt des gros travaux agricoles pendant la mauvaise saison est propice aux longues fêtes nuptiales : novembre, janvier, février sont des mois où l'on se marie beaucoup jusqu'en 1850. Après cette date, avec la découverte sinon du confort au moins de quelques progrès dans l'art de vivre, on préféra l'automne (septembre, octobre, novembre) plus chaud, plus lumineux, gorgé comme un fruit mûr de cidre et de vin nouveaux.

Comme par le passé on continua à célébrer plusieurs mariages religieux le même jour. Le record fut atteint le 14 octobre 1813 avec 12 unions. Cette année-là 36 mariages furent enregistrées à la mairie (ce qui constitue un autre record) dont une bonne partie pour échapper à la conscription à un moment où Napoléon reconstituait son armée après la débâcle de la campagne de Russie.



Après le mariage, la couronne de la mariée, en fleurs d'oranger (symbole de virginité) est posée sur un coussin rouge et exposée dans la pièce principale de la maison sous un globe de verre. Elle est agrémentée d'autres ornements (dont des miroirs au pouvoir réfléchissant pour combattre les regards malveillants) qui tous ont un sens symbolique (Couronne du début du 20<sup>e</sup> siècle – Ecomusée de La Paquelais)



## De vieux maris

On se marie à tout âge ou presque! Les épouses les plus jeunes ont 16 ans et les époux 19 ans. Mais on convole tard. Le 24 novembre 1828 Julien Ganuchaud, un veuf de 70 ans, épouse Jeanne Chatellier 31 ans; le 26 février 1897 Pierre Clouet, 81 ans, légitime sa liaison avec marie Moulet, 36 ans, à laquelle il avait donné deux enfants dont le dernier en 1894 (à 74 ans). Même si ces exemples sont exceptionnels en comparaison des âges moyens au mariage exposés précédemment ils ont le mérite de montrer l'important écart d'âge existant entre les époux. C'est là une des caractéristiques du mariage au 19<sup>e</sup> siècle.

Dans le couple l'homme est généralement plus âgé que sa femme. Dans la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle la fréquence des remariages après veuvage et l'interventionnisme des familles pour « arranger » les unions provoquent des écarts souvent très importants : 48 % des époux ont plus de 5 ans d'écart et 19 % plus de 10 ans. Dans la seconde moitié du siècle l'allongement progressif de l'espérance de vie et la transformation des mentalités réduisent progressivement les écarts les plus importants tout en maintenant de grosses disparités dans les couples. Ce phénomène ne pouvait que contribuer au maintien du régime patriarcal dans les campagnes : « Les femmes, les enfants, les valets sont soumis aveuglément au chef de famille... Ce qui tend à maintenir la bonne harmonie dans les ménages c'est cette supériorité universellement reconnue, partout observée, respectée d'un sexe sur l'autre » (J. Chevas : Notes sur l'arrondissement de Nantes, 1852).

Quand on arrive au  $20^{\rm e}$  siècle, sur la période 1920-1950, 26 % des époux ont plus de 5 ans d'écart sur leur épouse et seulement 2 % des épouses ont plus de 5 ans que leur mari.

# Des gens d'ici

On ne s'éloigne guère de sa chaumière pour trouver l'âme sœur. On épouse quelqu'un de son milieu et de son rang que l'on connaît depuis longtemps et dont quelque hasard, plus ou moins arrangé selon les cas, vous a aimablement puis tendrement rapproché.

A partir des recensements de 1911 et 1936 nous avons défini l'aire de recherche matrimoniale des personnes nées à Treillières :

Origine du conjoint	1911	1936
Treillières	71.2 %	74.6 %
Communes limitrophes et canton	21.4 %	10.7 %
Département	7.2 %	12.2 %
Ailleurs	0.2 %	2.5 %

Bien qu'à cette époque les Treilliérains bénéficient d'une mobilité jamais atteinte par le passé leurs choix matrimoniaux donnent l'image d'une société encore relativement repliée sur elle-même.

Cette impression est confirmée par l'observation des origines géographiques de la population communale mentionnée dans les recensements à partir de 1896.

Origine des habitants	1896	1906	1911	1936
Commune	95.5 %	78.1 %	75.3 %	71.4 %
Département	4.4 %	20.5 %	23.2 %	24.4 %
France	0.1 %	1.4 %	1.5 %	3.8 %
Étranger				0.4 %

La commune, très repliée sur elle-même en 1896, ouvre timidement ses portes en franchissant le siècle. Malgré cela, en 1906, 90 % des habitants de Treillières sont nés dans la

commune ou dans un rayon de 20 km. Ceux qui viennent de plus loin sont surtout des nonruraux et des hommes : artisans, commerçants, fonctionnaires (employés de chemin de fer, instituteur...).

La société communale se renouvelle peu alors qu'elle laisse partir ses jeunes dans le flot de l'exode rural. Elle se recroqueville autour d'un noyau dur de ruraux d'origine locale, renforçant ainsi sa spécificité rurale et son traditionalisme aux portes d'une grande ville remuante.



Un double mariage à Treillières vers 1900 ; ils sont plus de cent à poser sur l'herbe et sur des bancs ; certains ont déjà jeté la veste et déboutonné le gilet.

#### Noces d'autrefois

A partir du moment où un garçon et une fille annonçaient discrètement, par le seul fait de se tenir par la main à la fête du village, qu'ils avaient l'intention de vivre ensemble, la tradition liait leurs destins amoureux à une suite de rituels communautaires qui allaient crescendo depuis les inquiétudes de la demande en mariage jusqu'aux tapages gaillards accompagnant la nuit de noces. Après seulement venait la vie à deux et quelques moments d'intimité malgré les regards goguenards des commères épiant la courbure du ventre ou la rondeur des seins. Quelques anciens se souviennent encore des noces d'autrefois, celles des premières décennies du  $20^{\rm e}$  siècle.

Dans les jours qui précèdent le mariage, la famille des futurs mariés se répand dans les villages pour inviter parents et amis. Le mardi matin la fiancée s'est levée de bonne heure car la toilette exige beaucoup de temps. Sur les dix heures elle rejoint son fiancé qui l'attend à l'entrée du bourg en compagnie d'une joyeuse assemblée endimanchée. Après le mariage civil à la mairie on se dirige en cortège vers l'église. Au bras de son père ou de son parrain la mariée ouvre la marche tandis que le marié, en compagnie de sa mère ou marraine, ferme le défilé. Après la grand'messe les nouveaux époux enfin réunis conduisent la noce par le bourg précédés par deux musiciens : Julien Bernard au violon et Alexis Jahan au piston. On fait la tournée des trois cabarets du bourg puis, en passant par celui de La Belle-Etoile, on se dirige vers Gesvres et l'auberge de Marie Jahan où se déroule le repas de noces. Dans une salle annexe on a monté un parquet, dressé quelques tables sur des tréteaux. Il est près de 13 heures quand les invités, dont certains déjà bien échauffés, prennent place pour le repas préparé par Marie Jahan. Une bonne partie de la nourriture et de la boisson est fournie par les parents des mariés.

Comme dans toutes les noces on conte et on chante à table, juste ou faux mais qu'importe! L'ambiance monte vite dans une salle bien remplie où peuvent tenir, lors des grosses noces ou des mariages doubles, 200 personnes. L'aubergiste qui tient à la bonne réputation de son établissement intervient pour empêcher les chansons égrillardes. A l'aide d'un harmonium qu'elle a fait installer dans la salle, et soutenue par le violoneux et le joueur de piston, elle fait entonner des airs de Théodore Botherel pour qu'un grand vent venu du large disperse les nuées libidineuses.

Quand les gilets se déboutonnent sur des estomacs repus on enlève les tables pour laisser la place aux danseurs. Les plus âgés, trahis par leurs vieux os fatigués, entament dans un coin de la salle une partie de palets avec de grosses pièces de 5 francs. Vers 22 heures l'aubergiste éteint les lampes à carbure. Il faut partir. Les mariés ont déjà disparu depuis quelque temps. Ils sont allés cacher leur première nuit d'amour dans une maison amie. La noce parcourt la campagne à leur recherche, réveillant les uns, entraînant les autres, préparant ici une soupe salée et des croûtons reliés par un fil que les malheureux époux enfin découverts devront avaler sous les plaisanteries grasses et les couplets polissons avant que les « noçoux » se perdent dans l'épaisseur de la nuit.

La fête se poursuit jusqu'au jeudi. Les invités se retrouvent à l'église pour une messe à la mémoire des défunts des deux familles puis, après une solide collation à l'auberge pour se partager les restes du festin, chacun rentre chez soi... jusqu'au prochain mariage!



Mariage de Pierre Launay (de Grandchamps) et de Jeanne Bodin (de Treillières) dans le bourg de Treillières en 1907. Les femmes de Treillières portent la coiffe locale sur des cheveux en bandeaux (avec raie au milieu) ; celles de Grandchamps ont les cheveux relevés sous leur coiffe ; une femme au premier plan s'est émancipée de la robe et de la coiffe traditionnelle.

# Les enfants de Nantes

Comme au siècle précédent les familles de Treillières ont continué à recevoir des nourrissons de Nantes. Faute de recensements assez précis avant 1881 nous ne pouvons savoir combien étaient placés chaque année dans la commune. Par contre nous savons combien mouraient... Beaucoup!

De 1800 à 1875 la mortalité des enfants de Nantes mis en nourrice est toujours supérieure à celle des Treilliérains de leur âge. Sur les 530 nourrissons décédés dans la commune pendant tout le 19<sup>e</sup> siècle, 90 % sont morts avant d'atteindre 1 an, dont 35 % dans leur premier mois d'existence. Il s'agit d'enfants naturels placés par l'hôpital ou les services sociaux de Nantes et d'enfants d'artisans (tisserands, menuisiers, tonneliers, couvreurs...) des divers quartiers de la ville et principalement de Saint-Similien. Mal aimés, mal traités, bouches en trop pour quelques sous en sus, leurs conditions de vie sont restées celles des nourrissons du 18<sup>e</sup> siècle.

A partir de 1875 le nombre d'enfants mis en nourrice à Treillières baisse considérablement. Au recensement de 1881 ils ne sont plus que 39 âgés de 8 jours à 11 ans (l'un d'eux mourra dans l'année) placés dans 21 familles. Ils échouent chez des agriculteurs et des journaliers, généralement pauvres et parfois déjà pourvus de nombreux enfants. Ainsi Rose Violin, du Haut-Lin, ajoute un nourrisson de 8 jours à ses 7 enfants âgés de 1 à 17 ans. Joséphine Niel, de La Jaudinière, élève 4 nourrissons. Rose Moulet, femme d'un jardinier des Rochettes, et sa voisine Pierrette Guichet ont chacune 3 nourrissons en plus de leurs deux enfants (soit 5 enfants de moins de 2 ans chez le dernier nommé).

Le développement de l'action sociale privera progressivement les nourrices treilliéraines de leur gagne-pain. En 1911 il n'y a plus que 9 nourrissons sur la commune, derniers témoins d'une tradition aussi ancienne que meurtrière.

# Le bourg de Treillières vu par ses habitants vers 1880 ?

**En 1887**, Eugène Blourde, sabotier au bourg de Treillières, opposant notoire à la municipalité en place, compose une chanson dénonçant l'état du bourg. Nous n'en possédons que le refrain et un couplet.

#### Refrain

Connaissez-vous Treillières
La ville et ses faubourgs?
Ailleurs vous ne trouverez guère
De fumier dans le milieu d'un bourg.
Mais dans la ville de Treillières
C'est l'ornement des plus beaux jours.

#### Couplet

Les pavés sont des crottes Semées devant les portes. Les trottoirs sont des ruisseaux Où croupissent les eaux...

#### Xxxxxxxx

Vers 1880, Pierre-Marie Duflanc (1846-1911) alors tonnelier à la Poste de Gesvres, compose lui aussi une chanson qui qui décrit avec malice les habitants du bourg de Treillières appelés de ce fait les « bourgeois »

#### LES BOURGEOIS DE TREILLIERES

(Sur l'air de la mère Michelle)

Les notes explicatives sous chaque couplet sont de l'abbé Paul Jahan petit-fils de l'auteur.

Revenant d'la Pâquelais, en suivant la grand'route, On n'aperçoit partout que des maisons à croupe. Et tout en arrivant au.p'tit bourg de Treillières, C'est un gros "Pontife" qui est propriétaire.

Il s'agit de Jean-Marie DAVID (1840-1922), cultivateur au bas du bourg.

En remontant plus haut, faiseur de camisoles, Qui vend des lampions et aussi du pétrole, On dit qu'il est fâché avec sa bell'mère Qui rend bien des servic' à toutes les commères.

Paul CUSSON, tailleur d'habits (1850-1916), originaire de Soudan (44) ; sa femme, Anne-Constance BLOURDE était épicière ; la mère BLOURDE était sage-femme et son mari était sabotier.

Et tout en remontant sur la plac' de l'Eglise, C'est l' "Hôtel Saint-Julien" avec ses trois bell' filles Le petit Saint-Julien" s'en va-t-à la Rivière Pour gagner de l'argent à Madam' l'hôtelière.

Julien VIAUD (1820-1897) d'abord métayer à La Rivière, se maria, au bourg, avec Anne GADEBOIS (1830-1907) et tint hôtel : l'une de ses trois filles, Marie, épousa Jean RABEIL.

En face de l'églis', voici Margot la Pie Qui, tout en sautillant s'en va chercher son nid Sur la plac' de l'églis' en rev'nant du cim'tière, Elle dit: "Moi aussi je suis propriétaire ».

La mère VIOLIN née Marie JALLAIS (1840-1925) : née à la Rivière de Pierre JALLAIS et de Marie RENAUD. Mariée à Pierre-Marie VIOLIN mort en 1871 dont elle eut deux fils : Pierre-Marie et Jean. Elle boitait fort, d'où son surnom de "Margot-La-Pie"

En descendant plus bas, c'est la rue d'la Dispute : C'est un vieux cordonnier qu'est monté sur deux flûtes ; Tous les lundis au soir il en fait une fête Avec son voisin qui joue de la navette.

Rue de la Dispute, au chevet de l'église (1). Y vivaient alors deux amis : le cordonnier Denis THOMARE (1827-1889) équipé de deux béquilles et le tisserand Eugène SAUVAGET (1833-1890) lequel se disputait souvent avec sa femme. (1) La rue de la Dispute tenait devait son nom au fait que s'y trouvait avant la Révolution l'ancien tribunal du seigneur de Treillières. (note de J. Bourgeon)

En remontant plus haut, on n'voit que des charrettes C'est un gros charcutier, avec sa p'tit' Mariette, Qui fait des saucissons, aussi des andouillettes Pour tous les habitants du p'tit bourg de Treillières.

Louis GRELIER (1845-1892) charcutier et marchand de veaux, dont la femme Marie-Joséphine PARRE (1833-1907) était cabaretière.

Puis ce sont les Anglais qu'iont débarqué en France Et qui font des sabots pour les fêt' et l'dimanche Ils dis' : "Dépêchons-nous à faire notre affaire Dans ce gentil pays du p'tit bourg de Treillières ».

Famille Louis LANGLAIS (1853-1921) sabotier originaire d'Héric.

A côté de chez eux c'est de grands personnages: Sont les plus haut montés de tout le voisinage. Le pèr' "Sapristi" dit : "Réveillons-nous, Nan-nette, Il faut qu'j'aill' aujourd'hui chez Jean-Marie d' Curette."

Le père François MAISONNEUVE (1823-1905) originaire de la Chapelle/Erdre était marchand-épicier au bourg de Treillières depuis 1863. "Sapristi" était son juron familier. Avec sa femme Anne (Nanette)

DEMOUY, il habitait la maison la plus haute du bourg : l'aînée de ses 12 enfants, Cécile était mariée avec Pierre-Marie DUFLANC l'auteur de cette chanson.

C'est un p'tit cotillon qui tourne bien à l'aise : Il a plus' d cent tapons, par devants par derrière Ell' dit à "Saint-Eloi": 'Il faut que tu t'empresses A déguster le sac du vieux célibataire.

"Saint-Eloi" était le forgeron Pierre RAGOT (1824-1904). Il était originaire de Sucé. Sa femme : Marie-Louise BRIAND (1834-1902) était née à Grandchamp.

> En face de chez eux, c'est le pèr' "l'Angélus" Qui dort paisiblement, caché derrièr,' son mur. I' s' réveille en sursaut : "II faut que je me lève Pour sonner le réveil à tous les gens d' Treillières".

Le père Joseph DUFLANC (1818-1884), père de Pierre-Marie DUFLANC, l'auteur, était chargé, comme sacristain de sonner l'angélus, d'où son surnom.

Puis ce sont les fermiers, en se grattant les fesses : "Où j'irai-t-y donc ma, ma qui n'ai point de ferme. J'en trouv'rai ben ieune, mais faudra payer pu cher Que la ferme à Germain du p'tit bourg de Treillières.

François GERMAIN, juge de paix du canton de la Chapelle/Erdre était propriétaire de la ferme située presque en face de l'ancien Bureau de poste.

Toujours un peu plus haut, c'est l' couvreur du village, Qui couvrirait bien plus, mais *q*ui n'a pas d'ouvrage. Il dit à ses enfants: "Peuplons, peuplons la terre Afin qu'y iait pu qu'nous au p'tit bourg de Treillières ».

Joseph BAZILE (1821-1891) couvreur à la Croix de La Chesnaie, eut 15 enfants de sa femme Jeanne LUCAS (1833-1904) de 1852 à 1872.

Toujours un plus loin vers la route de Rennes, Voici un gros maçon, avecque sa te-ruelle. Il dit: "Ma, ma aussi, ma et ma sœur Petite Je n'sommes pas bénants, j'avons un' bell' boutique".

Jean-Marie RAVILLY (1855-1912) maçon à La Chesnaie : avant de se marier avec Marie BODIN en 1886, il vivait avec sa sœur Henriette, surnommée "Petite" qui tenait boutique.